

La 1re pierre de l'hébergement temporaire posée

Publié le 14/10/2017 à 01:04



Mercredi, Jean Loyer, maçon à la retraite et l'un des plus anciens résidents des Tamaris, a posé la première pierre de l'hébergement temporaire. Il est entouré, de gauche à droite, par Jacques Clavier, Nathalie Beauvais, Gérard Macquigneau, Yoann Grall, Christophe Rabiller, Christophe Beauvais, Gwenaël Quer et Nicolas Alvarez.

Ouverts en février 2012, les Tamaris se dotent de 24 logements supplémentaires destinés à l'hébergement temporaire. Leur mise en fonction est prévue en juin.

L'initiative

Depuis 2012, la petite unité de vie Les Tamaris propose de l'hébergement permanent, avec 24 logements privés équipés.

« Le noyau central avec les parties collectives va s'agrandir et les parties latérales vont se prolonger. Il s'agit d'une extension d'environ 1 000 m². 24 chambres meublées et adaptées vont être rajoutées pour de l'hébergement temporaire qui manque actuellement sur le canton », précisent Nathalie Beauvais, la directrice, et son mari, Christophe, qui ont créé et gèrent la résidence. La première pierre de ce futur hébergement a été symboliquement posée, mercredi par Jean Loyer, ancien maçon, et l'un des plus anciens résidents de l'établissement.

1,4 millions d'euros

« Cette construction s'effectue dans la continuité architecturale des bâtiments existants. Nous avons conçu une structure efficace sur un rapport qualité prix optimum », souligne l'architecte Christophe Rabiller, qui était présent, avec son collègue Gérard Macquigneau, tous deux du cabinet 6K de La Roche-sur-Yon, qui avait déjà réalisé la résidence en 2012.

« Le coût estimé pour la partie bâtiment s'élève à 1,4 million d'euros. Il faut compter aussi 360 000 € de budget d'équipement, indique Christophe Beauvais. Pour le financement, nous sommes soutenus par la banque LCL, notamment par son directeur départemental, Nicolas Alvarez, et par Gwenaël Quer, responsable régional de la société Interfimo, organisme de caution mutuelle. Ils ont été de véritables partenaires qui ont compris l'importance du projet. »

« Il s'agit d'un projet de qualité porté avec cœur, confirme Nicolas Alvarez. Nous sommes contents d'être présents pour sa concrétisation. C'est notre agence de Challans qui va le gérer au quotidien. »

Le projet a démarré en 2015. « Je suis plus que ravi d'en voir l'aboutissement », lance Yoann Grall, le maire.

Sept emplois

Il a adressé un « clin d'oeil » au service d'action sociale du département pour « leur accompagnement et pour avoir accepté la création de ce nouveau service sur la collectivité ».

Les travaux ont débuté en juillet dernier. L'ouverture est prévue en juin. « Sept emplois supplémentaires en CDI et temps plein vont être créés grâce à cette extension », précise Christophe Beauvais.

Les Tamaris, 7, rue de la Pompe. Tél. 02 28 10 96 99